



PEDT 2021-2024

*« Vous dites :
C'est fatiguant de fréquenter les enfants.
Vous avez raison.
Vous ajoutez :
Parce qu'il faut se baisser, s'incliner,
Se courber,
Se faire tout petit.
Là, vous avez tort,
Ce n'est pas cela qui fatigue le plus,
C'est le fait d'être obligé de s'élever,
De se mettre sur la pointe des pieds
Jusqu'à la hauteur de leurs sentiments,
Pour ne pas les blesser. »*

Janusz Korczak

PRÉAMBULE

Depuis plusieurs années, les communes de Blain, Bouvron, Le Gâvre et La Chevallerais, membres de la Communauté de Communes de la Région de Blain, se sont fortement engagées en faveur de l'éducation considérée comme un champ d'action essentiel au développement des enfants et des jeunes.

De fait, un enjeu commun a été partagé : l'harmonisation des pratiques éducatives sur l'ensemble des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires du Pays de Blain. C'est dans cette dynamique que le premier Projet Educatif Territorial a vu le jour en 2014.

Pour conduire cette démarche, le Pays de Blain a fait le choix d'impulser une large concertation entre l'ensemble des acteurs éducatifs, dont elle a assuré le pilotage, l'organisation et la coordination.

Trois années plus tard, l'évaluation du PEDT 2014-2017 a permis de redéfinir collectivement les objectifs stratégiques et de déterminer les actions à développer pour conduire le second PEDT entre 2017 et 2020. Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, la conduite de ce PEDT a pu s'appuyer sur un tissu partenarial solide dont les acteurs ont su s'adapter afin de réaliser au mieux les actions prévues.

En outre, c'est avec la volonté de promouvoir une ambition éducative partagée que s'inscrit ce troisième PEDT du Pays de Blain.

Cordonnées du porteur du PEDT :

EPCI porteur du projet : Communauté de communes de la Région de Blain

Nom du correspondant : Sylvie FREUCHET

Fonction : Directrice Générale des Services

Adresse : 1, avenue de la gare BP 29 44130 Blain

Téléphone : 02.40.79.93.76 / 06.25.58.61.68

Adresse électronique : sylvie.freuchet@cc-regionblain.fr

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC

I)	LE TERRITOIRE	
1)	Démographie.....	5
2)	Les communes du Pays de Blain.....	6
3)	Les équipements.....	6
4)	La vie associative.....	11
5)	Les transports scolaires.....	12
6)	Familles.....	12
II)	LE PUBLIC	
1)	Enfance.....	13
2)	Enfance du Pays de Blain.....	14
3)	Jeunesse.....	15
4)	Jeunesse du Pays de Blain	16
III)	ATOUTS/FAIBLESSES.....	17

LA DÉMARCHE DU PEDT

I)	LE PEDT EN COMPLÉMENTARITÉ DE LA CTG.....	18
II)	LES PARTENAIRES DU PEDT.....	18
III)	LES INSTANCES DE GOUVERNANCE.....	19

PEDT 2021-2024

I)	OBJECTIFS GÉNÉRAUX.....	21
II)	PLAN D' ACTIONS.....	22
III)	ÉVALUATION.....	27

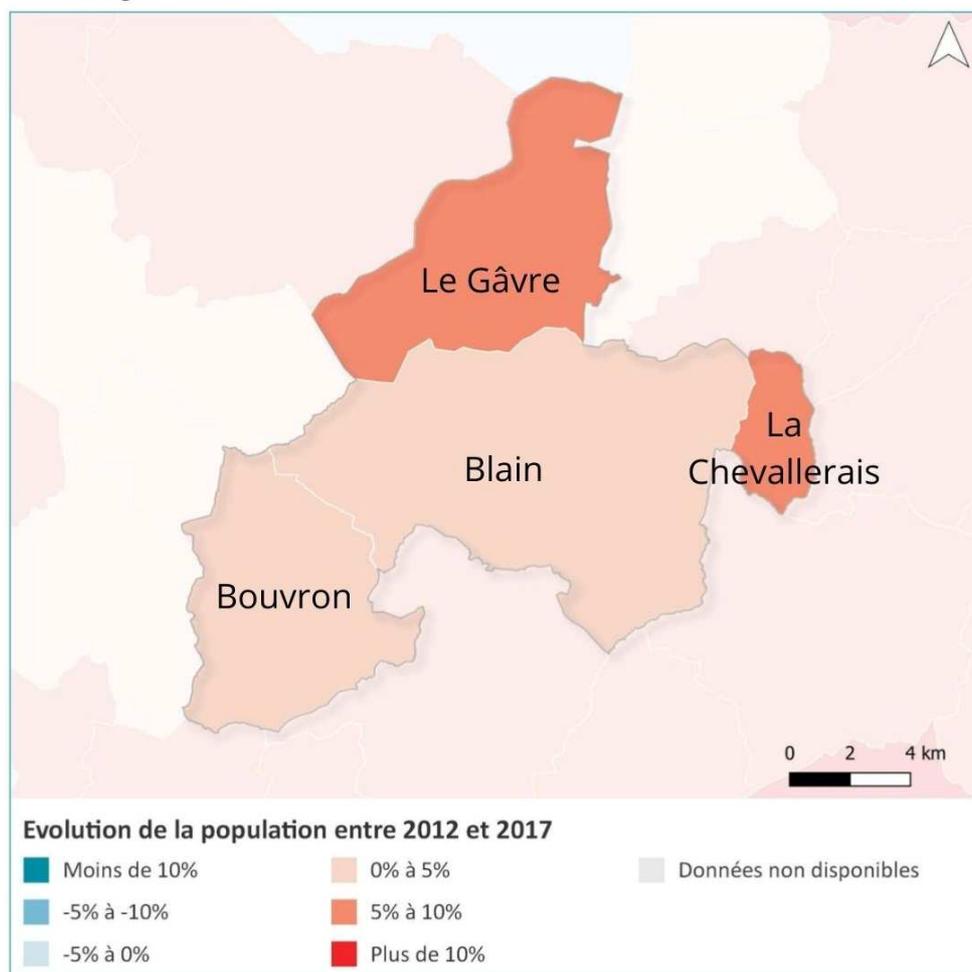
I) LE TERRITOIRE

1) Démographie

La Communauté de Communes de la Région de Blain est composée depuis 2006 de 4 communes (Blain, Bouvron, Le Gâvre et La Chevallerais).

Structurée autour du canal de Nantes à Brest, de la forêt du Gâvre, ainsi que de sa ville-centre Blain, le territoire du Pays de Blain est situé à des distances comparables (de 35 à 45 kms) de Nantes, Saint-Nazaire, Redon et Châteaubriant. Son territoire s'est développé à compter du 19e siècle, autour d'un axe routier (récent dans l'histoire des communes : la RN 171), jouant un rôle important concernant les voies de communication au niveau régional. Le Pays de Blain s'intègre aujourd'hui dans la troisième couronne de l'agglomération nantaise et connaît ainsi une attraction démographique forte.

CC de la Région de Blain



Source : INSEE, 2012-2017, traitement Ithéa

2) Les communes du Pays de Blain

Communes	Maires	Nombre d'habitants (INSEE 2018)	Adresses et contacts des mairies	Correspondants municipaux
Blain	Jean-Michel BUF	10 045	2 rue Charles de Gaulle 44130 Blain 02 40 79 00 08	Sandrine VAIRÉ Adjointe à la jeunesse et à l'éducation
Bouvron	Emmanuel VAN BRACKEL	3 137	12 rue Louis GUIHOT 44130 Bouvron 02 40 56 32 18	Clotilde SHAMMAS Adjointe aux affaires scolaires et communication
Le Gâvre	Nicolas OUDAERT	1 854	20 Grande rue 44130 Le Gâvre 02 40 56 32 18	Ingrid PENHOÛËT Adjointe à l'Enfance, Citoyenneté, Communication
La Chevallerais	Tiphaine ARBRUN	1 560	14 place de l'église 44810 La Chevallerais 02 40 79 10 12	Sophie BRUNET et Stéphane GASNIER Conseillers municipaux délégués à l'enfance

Au total, le Pays de Blain comptabilise 16 596 habitants (*d'après les sources INSEE 2018*). En comparaison, la communauté de communes comptabilisait 15 788 habitants en 2014 (*sources INSEE*), soit une évolution démographique de **+5,1%** ; ce qui confirme l'attractivité du territoire.

3) Les équipements

a) Scolaires

Cycles 1,2 & 3

VILLE	NOM ECOLE	PUBLIC/PRIVÉ	NOMBRE D'ENFANTS 2020-2021	NOMBRE D'ENFANTS - 6ANS	NOMBRE D'ENFANTS + 6ANS
BLAIN	Anatole France maternelle	Public	142	142	/
	Anatole France primaire	Public	273	/	273
	Andrée Chedid	Public	148	60	88

BLAIN	Saint-Laurent	Privé	398	119	279
ST OMER DE BLAIN	Sainte-Philomène	Privé	93	36	57
ST EMILIE DE BLAIN	École Notre-Dame	Privé	104	45	59
LE GÂVRE	Charles Perron	Public	145	43	102
	St Pierre	Privé	55	20	35
BOUVRON	Félix Leclerc	Public	243	82	161
	St-Sauveur	Privé	136	46	90
LA CHEVALLERAI	Écol'eau	Public	153	56	97
	St-Aubin	Privé	98	40	58
SOUS-TOTAL PUBLIC			1104	383	721
SOUS-TOTAL PRIVÉ			884	306	578
TOTAL			1788	626	1162

Cycles 4 et +

VILLE	NOM ECOLE	PUBLIC/PRIVÉ	EFFECTIF TOTAL 2020-2021
BLAIN	Collège Le Gallinet	Public	740
	Collège St Laurent	Privé	586
	Lycée professionnel St Clair	Privé	695
	Lycée Camille Claudel	Public	1004
SOUS-TOTAL		Public	1744
SOUS-TOTAL		Privé	1281
TOTAL			3025

b) Périscolaire et extrascolaire

Capacités d'accueil

	RAM	MICRO CRECHE	MULTI ACCUEIL	APS MUNICIPAL	APS ASSOCIATIF	ALSH MUNICIPAL	ALSH ASSOCIATIF
Le Gâvre	X	10		50		40	60
Bouvron	X	10		80		36	
La Chevallerais	X	10		50		45	
Blain	X		30	80		100	
Ecole Saint Omer de Blain					Garderie NC		
Ecole Saint Laurent					Garderie NC		
Ecole Saint Emilien				24			

Effectifs 2020-2021 et objectifs pédagogiques PERISCOLAIRE

Communes	Capacité d'accueil	Nombre d'enfants (Moyenne)	Objectifs du projet pédagogique
Blain	80	88	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'épanouissement de l'enfant dans le groupe, par le jeu, le respect des autres, l'entraide, la découverte, le choix et le plaisir.
Bouvron	80	86	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le développement de l'enfant dans les domaines physiques, physiologiques et socio-affectifs <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'autonomie de l'enfant Amener l'enfant à vivre en collectivité Rendre les enfants acteur de leurs loisirs en donnant une place importante au jeu <ul style="list-style-type: none"> Notion de coéducation
La Chevallerais	50	47	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'expression, la création et la mise en valeur des ressources des enfants Favoriser l'éveil, la découverte, l'initiative ou l'apprentissage par la pratique d'activités diversifiées

			<ul style="list-style-type: none"> Respecter des rythmes de l'enfant et des activités par tranches d'âges Aider à franchir, par l'ensemble de ces pratiques, un pas vers la responsabilisation et l'autonomie
Le Gâvre	50	48	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la place de l'enfant dans l'accueil Chercher à rendre l'enfant autonome Amener l'enfant à être responsable Développer ses capacités d'expression
Saint Emilien de Blain	24		A l'écriture

Effectifs 2019-2020 et objectifs pédagogiques EXTRASCOLAIRE

Communes	Capacité d'accueil	Nombre d'enfants (Moyenne)	Objectifs du projet éducatif
Blain	90	86	<ul style="list-style-type: none"> Permettre à chaque enfant le développement de son éveil, son autonomie, son sens des responsabilités et sa sociabilité
Bouvron	28	24	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'autonomie de l'enfant Favoriser le développement de l'enfant dans les domaines physiques, physiologiques et socio-affectifs <ul style="list-style-type: none"> Amener l'enfant à vivre en collectivité Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs en donnant une place importante au jeu <ul style="list-style-type: none"> Notion de coéducation
La Chevallerais	45	43	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le développement des enfants, l'apprentissage de l'autonomie, répondre à une attente récréative pendant les vacances scolaires
Le Gâvre	40	38	<ul style="list-style-type: none"> Tendre vers un fonctionnement démocratique pour amener l'enfant à devenir un citoyen responsable. Les structures d'animation doivent favoriser la socialisation Les structures d'animation doivent favoriser la prise de responsabilités Les structures d'animation doivent répondre aux besoins des enfants Les structures d'animation doivent respecter le rythme de vie de l'enfant

c) Les équipements sportifs

PAYS DE BLAIN	BLAIN	BOUVRON	LE GAVRE	LA CHEVALLERAI
Centre Aquatique Canal Forêt	La salle multisports « Jean Hervy »	Salle des sports	Salle omnisports	Terrain de foot
Le stade « Colette Besson »	« Noël Gérard »	Salle de danse	« Jean Paul SANSOUCY »	Terrain multisports
	La salle de « tennis de table »	Terrains de sports	Salle du « Pontrais »	
	Le « Dojo »	Salle de tennis de table	Terrains de tennis extérieur	
	Les stades de football	Les terrains de tennis extérieurs	Terrains de foot	
	Les terrains de tennis extérieurs		Mini-golf	
	Le skate parc			
	Le mur d'escalade			
	La salle multisport			
	La salle « Catherine Destivelle »			

d) Les équipements culturels et de loisirs

BLAIN	BOUVRON	LE GAVRE	LA CHEVALLERAI
La Médiathèque	Bibliothèque	Bibliothèque	Bibliothèque
Cinéma Saint-Laurent	Salle Horizinc	Musée Benoit	Hall du théâtre
Salle des fêtes	Salle Notre Dame	Maison de la forêt	Salle des associations
Musée	Salle de la Minoterie	Salle de la Forge	Salle des loisirs
Ecole de musique		Salle du Puits	
Salle Henry-Dunant		Salle du périscolaire	
Salle du CEV		Salle de motricité	
Salle d local club			
La cour mortier			
La salle du 14 juillet			
La Pinsonnette			
Salle municipale de St Emilien			

4) La vie associative

	BLAIN	BOUVRON	LA CHEVALLERAI	LE GAVRE
Nombre (Chiffres 2013)	185	63	23	38

➤ **Focus : Centre Socioculturel TEMPO**

Le CSC Tempo est un acteur associatif essentiel du Pays de Blain qui s'engage au quotidien sur les thématiques suivantes :

- Jeunesse
- Adultes & familles
- Soutien à la vie associative
- Numérique

Pour les adolescents et les jeunes du Pays de Blain, le CSC Tempo propose :

- Un lieu d'accueil, de rencontres et d'échanges
- Des animations et des sorties sur le territoire
- Des séjours sur les vacances d'été
- Un accompagnement au montage de projets
- Des interventions dans les établissements scolaires (collèges et lycées)

5) Transports scolaires

Blain, Le Gâvre et Bouvron sont tributaires aujourd'hui des transports, entraînant l'organisation suivante :

Le Pôle transports de Blain

Ecoles	Arrivées des cars	Départs des cars
Jours ordinaires (lundi mardi jeudi vendredi)	8h45/9h00	16h15/16h30
Mercredi	8h45/9h00	Vers 12h15

6) Familles

Un diagnostic a été réalisé auprès des familles en mai 2021 sous la forme d'un questionnaire. Cette démarche relayée par les structures éducatives a permis de comptabiliser de nombreux retours.

Une synthèse de ce diagnostic a été réalisée (c.f. « *Diagnostic familles _ retours questionnaire* » en annexe) dont voici les principaux points relevés :

- La qualité des équipes d'animation est le point fort mis en avant par les familles sur les temps périscolaires, du mercredi et des vacances scolaires
- 90% des familles considèrent qu'il manque un outil de communication entre les familles et les équipes d'animation (site internet, newsletter, affiches, réseaux sociaux, etc.) au sujet des activités réalisées
- La sensibilisation des enfants aux enjeux écologiques est la thématique la plus mise en avant parmi les propositions faites par les familles pour le PEDT 2021-2024

II) LE PUBLIC

1) Enfance

La création de la CIDE

La **Convention internationale relative aux droits de l'enfant** (CIDE) de 1989 définit de manière précise le terme « enfant » : « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable »

L'idée transmise, à travers cette définition et l'ensemble des textes de protection de l'enfance, est que **l'enfant est un être humain avec des droits et une dignité**. Ce qui caractérise l'enfant, c'est sa jeunesse et sa vulnérabilité. En effet, l'enfant est un être en pleine croissance, un adulte en devenir, qui n'a pas les moyens de se protéger seul.

Aussi, l'enfant doit faire l'objet d'un intérêt particulier et d'une protection spécifique. C'est dans cette optique que des textes proclamant la protection de l'enfant et de ses droits ont été adoptés.

Les droits de l'enfant : des droits adaptés aux enfants

Les droits de l'enfant sont des droits humains spécifiquement adaptés à l'enfant car ils tiennent compte de sa fragilité, de ses spécificités et des besoins propres à son âge.

De fait, les droits de l'enfant *tiennent compte de la nécessité de développement de l'enfant*. Les enfants ont donc le droit de vivre et de se développer convenablement tant physiquement qu'intellectuellement.

Les droits de l'enfant prévoient ainsi de satisfaire les besoins essentiels au bon développement de l'enfant, tels que l'accès à une alimentation appropriée, aux soins nécessaires, à l'éducation, etc.

L'éducation aux droits de l'enfant

L'objectif général d'une éducation aux droits de l'enfant est de donner à l'enfant sa place dans la société, en lui offrant la possibilité de s'exprimer et de mener des expériences personnelles concrètes dans son quotidien (à l'école, durant ses loisirs, dans sa famille, etc.) pour promouvoir les droits humains. L'apprentissage des droits de l'enfant vise à favoriser le développement de la confiance en soi et de la tolérance sociale, qui sont le socle de la culture des droits humains.

La participation au centre de l'éducation aux droits de l'enfant

L'un des principes phares de la convention des droits de l'enfant repose sur la prise en compte de l'enfant, de ses opinions et de ses décisions. Favoriser la participation des enfants apparaît comme une priorité de l'éducation aux droits de l'enfant. Les méthodes et outils pédagogiques

doivent permettre de développer l'analyse critique des enfants, d'exprimer et de confronter leurs idées, et de construire des actions pour promouvoir et protéger les droits humains.

2) Enfance du Pays de Blain

La co-éducation

L'éducation des enfants au sein Pays de Blain est favorisée par une continuité de structures éducatives de la petite enfance (0-3ans) jusqu'à la majorité au sein desquelles les familles occupent une place essentielle. Ainsi, de la crèche à la maternelle, du centre de loisirs à l'accueil périscolaire, de l'école primaire au collège puis au lycée en passant par l'espace jeunes, les enfants de la communauté de communes évoluent aux côtés de professionnel-le-s qui partagent avec les familles un enjeu commun : la co-éducation.

A l'instar des projets éducatifs précédents (PEG, CEJ...), le PEDT se caractérise par une mise en réseau des acteur·rice·s éducatifs locaux dans le but d'harmoniser les pratiques auprès des enfants et des jeunes.

L'apprentissage de la citoyenneté

La dimension participative des structures éducatives se travaille à différents niveaux et nécessite un temps d'appropriation. En effet, l'apprentissage de la citoyenneté se réalise au quotidien et devient possible par la mise en place d'un fonctionnement où l'opinion de l'enfant est prise en compte. Pour cela, les équipes éducatives doivent mettre en place des d'instances réunissant les enfants autour d'un projet commun et/ou des outils de recueil d'avis

Le territoire du Pays de Blain s'engage depuis plusieurs années sur cet enjeu d'implication des publics et c'est ainsi que se sont créés les Conseils Municipaux d'Enfants (CME) dans chacune des quatre communes. A l'aide d'outils facilitant les échanges ainsi que les prises de décisions et accompagnés par des adultes, les enfants s'impliquent sur des sujets qui les concernent et participent ainsi à la vie du territoire.

Il est à noter qu'il existe également des conseils d'élèves au sein de certaines écoles de la communauté de communes, s'inscrivant alors dans une complémentarité de l'offre participative existante.

3) Jeunesse

Les jeunes, tout comme les autres classes d'âges, ne constituent pas une catégorie à part entière et uniforme. Si certaines caractéristiques sont communes à tous les jeunes, de nombreuses disparités, voire inégalités, sont observables à l'intérieur de cette classe d'âge, qu'elles soient sociales, territoriales, sexuelles, etc.

L'adolescence, une phase de vie

Phase du développement humain, l'adolescence est la période transitoire entre l'enfance et l'âge adulte. Elle commence avec la puberté et les changements corporels, psychologiques, émotionnels et relationnels qui l'accompagnent.

Tous ces éléments provoquent un réel chamboulement impliquant un cheminement personnel. Les différentes instances de socialisation (la famille, l'école et le groupe de pairs) ont un rôle important à jouer auprès de l'adolescent·e dans sa recherche identitaire. Les besoins de détachement de la sphère familiale et de rattachement aux semblables expliquent que le groupe de pairs est le groupe le plus influent au cours de l'adolescence.

L'apprentissage par l'expérimentation

Se construire, c'est avant tout vivre des expériences. Le groupe de pairs est un lieu important d'expérimentations nouvelles hors du cadre familial. C'est avec les amis que l'on va tester nos limites, découvrir de nouveaux horizons et s'autonomiser.

L'adolescent·e puis le-la jeune adulte entre dans une phase de « quête de soi ». Cette étape nécessite d'essayer, de tenter, de tester, d'expérimenter des choses individuellement et en collectif, afin de connaître ses capacités et ses limites. Naturellement, ces innombrables tentatives qui englobent de nombreux domaines (pratiques artistiques et sportives, études, expériences professionnelles, consommations, etc.) s'inscrivent dans une temporalité grandissante et qui, selon Olivier Galland¹, s'opposent au modèle de reproduction sociale qui dominait par le passé.

La place du numérique

Le numérique occupe une place primordiale tant il permet aux jeunes de rester connecté·e-s les un·e-s aux autres. Le smartphone, devenu l'outil de communication indispensable pour la grande majorité des jeunes, joue un rôle essentiel dans la construction des nouvelles relations et dans la manière dont elles sont vécues. Les échanges entre jeunes via le téléphone portable sont totalement inscrits dans le déroulement du quotidien adolescent, en séquences routinières : ils rythment leur existence. Présent dans toutes les étapes du déroulement de la journée, du lever au coucher, le smartphone est à la fois un outil de connexion à soi-même et

¹ *Sociologie de la jeunesse, Olivier Galland*

de mise en relation avec les autres². Il permet en effet de se connecter aux proches en tout temps et en tout lieu, mais aussi de remonter le temps, les souvenirs d'événements heureux y étant fixés à jamais, sous forme visuelle ou textuelle, et toujours à portée de main³.

4) Jeunesse du Pays de Blain

Les jeunes du Pays de Blain sont confronté.e.s à une réalité partagée par d'autres jeunes vivant en territoire rural : le frein à la mobilité. Dans le même temps, et comme vu précédemment, les adolescents vivent une période de leur vie consacrée à la construction identitaire et à la nécessité d'évoluer dans des groupes « entre pairs ».

De fait, un paradoxe se crée : comment répondre au besoin de sociabilisation dans un environnement où l'éloignement géographique ne permet pas (ou peu) de se retrouver ?

Développer la mobilité pour les jeunes

C'est une problématique à laquelle les acteurs du Projet Éducatif de Territoire 2021-2024 tentent d'apporter des solutions. Il faut noter que des actions existent déjà et sont à mettre à l'initiative du CSC Tempo. En effet, le secteur jeunesse du CSC a mis en place depuis plusieurs années un système de navettes gratuites qui permettent aux jeunes des quatre communes de se retrouver à l'espace jeunes. Cette action favorise la mixité des jeunes à l'échelle intercommunale et se pose comme un axe de réponse face à une problématique identifiée et vécue par de nombreux.ses jeunes. Pour aller plus loin, il faudrait envisager une nouvelle communication adressée aux familles car il semble que certaines ne bénéficient pas de ces navettes par manque d'information.

En quête d'un lieu

On observe régulièrement sur le territoire le besoin qu'ont les jeunes de se retrouver « physiquement » sur l'espace public. A l'heure actuelle et face à l'absence de lieu dédié « non institutionnalisé » les jeunes se retrouvent dans des lieux où des conflits apparaissent parfois avec d'autres populations. C'est actuellement le cas avec l'espace jardin situé à l'arrière du Centre socioculturel Tempo.

Il y a donc un enjeu fort à travailler collectivement avec les jeunes pour définir et mettre en place un lieu qui leur correspondent. Cet enjeu est l'un des axes à développer au sein du PEDT 2021-2024.

² *Téléphone mobile et expression identitaire : réflexions sur l'exposition technologique de soi parmi les jeunes, Mahdi Amri et Nayra Vacaflor*

³ *Socialisation adolescente et usages du numérique, Claire Balleys*

III) Atouts/Faiblesses

Au regard des éléments de diagnostic proposés ci-dessus, des atouts et des faiblesses se caractérisent à l'échelle du territoire comme l'illustre le tableau ci-dessous :

ATOUTS	FAIBLESSES
Des services dédiés à l'enfance dans chacune des 4 communes	Certains locaux peu adaptés aux animations (trop étroits, salles de classes, etc.)
Une animation jeunesse à l'échelle de l'intercommunalité	Difficultés d'accueil pour les enfants et jeunes porteurs de handicaps
Un réseau d'acteur·rice·s éducatifs sur le territoire	Manque de communication entre structures et avec les familles
Des équipements sportifs, culturels et de loisirs accessibles	Manque d'animations inter-centres
Des équipes d'animation compétentes, appréciées des enfants et des familles	Manque d'interconnaissance et d'échanges de pratiques entre équipes d'animation à l'échelle intercommunale
Une jeunesse présente sur le territoire en quête de socialisation et d'expérimentations	Difficultés de mobilités à l'échelle de l'intercommunalité, en particulier pour les jeunes
Des familles impliquées lors des sollicitations pour le diagnostic du PEDT	L'absence d'un lieu dédié aux jeunes du territoire permettant de se retrouver
Des acteur·rice·s éducatifs qui souhaitent retrouver une dynamique d'actions et de réflexions collective	

I) LE PEDT EN COMPLÉMENTARITÉ DE LA CTG

Depuis plusieurs années le Pays de Blain s'engage auprès des publics enfance et jeunesse au travers de dispositifs visant à rassembler les acteur·rice·s éducatifs du territoire. C'est ainsi que se sont notamment succédés les Contrats Enfance-Jeunesse (CEJ), le Projet Educatif Global (PEG) ou encore le Projet Jeunesse du Territoire (PJT).

Dans un souci de lisibilité, l'ensemble de ces démarches est réuni au sein du Projet Educatif de Territoire (PEDT) et de la Convention Territoriale Globale (CTG).

La CTG dispose d'une plus grande envergure que le PEDT. En effet, elle s'articule autour de quatre secteurs d'intervention : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et les adultes/séniors. Pour ne pas sursolliciter les partenaires et ne pas travailler en doublon, les volets enfance et jeunesse de la CTG s'appuieront sur le travail du PEDT 2021/2024 (réalisation du diagnostic, élaboration du plan d'actions et des modalités d'évaluation).

En effet, les temporalités du renouvellement du PEDT coïncident avec l'élaboration de la CTG.

II) LES PARTENAIRES DU PEDT

> Les partenaires institutionnels

- L'Éducation Nationale
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- La Caisse d'Allocations Familiales
- Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- Les services enfance-jeunesse municipaux

> Les Partenaires éducatifs locaux

- Les enseignant·e·s
- Les parents
- Les enfants
- Les élu·e·s (municipaux et communautaires)
- Les associations
- Les technicien·ne·s (municipaux et communautaires)

> Les acteurs responsables des services enfance-jeunesse par commune :

Communes	Responsable du service	Responsable APS et ALSH	Adresse de la mairie
BLAIN	Charlotte Etrillard	Chrystelle GUEHERY	Hôtel de ville 2 rue Charles de Gaulle 44130 BLAIN 02 40 79 00 08
BOUVRON	Céline REVEILLERE	Sophie DAVID	12 rue Louis GUIHOT 44130 BOUVRON 02 40 56 32 18
LA CHEVALLERAI	Sandrine LOTHELLIER	Sandrine LOTHELLIER	13 Place de l'église 44810 LA CHEVALLERAI 02 40 79 10 12
LE GAVRE	Anne-Isabelle LEGEAY		20 Grande rue 44130 LE GAVRE 02 40 51 26 18

III) LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

A l'instar du PEDT précédent, 2 instances seront mises en place pour piloter la démarche : le comité de suivi et le comité de pilotage.

1) Comité de suivi

Composition	Missions	Fréquence réunion
<ul style="list-style-type: none"> > Technicien·ne·s de chaque commune > Technicien·ne·s de la communauté de communes de la région de Blain > Enseignant·e·s > Représentants d'associations 	<ul style="list-style-type: none"> > Implication dans la réalisation du diagnostic > Transmission d'informations > Suivi de la mise en place des actions > Réajustement des actions si nécessaire > Réalisation de bilans d'étapes 	> 2 fois/an

2) Comité de pilotage

Composition	Missions	Fréquence réunion
<ul style="list-style-type: none">> Des élu·e·s de chaque commune et de la communauté de communes> Des Technicien·ne·s de chaque commune et de la communauté de communes> Des représentants d'associations> Enseignant·e·s> La conseillère technique CAF> Le référent jeunesse du CD44> DDCS/DDCSPP> Inspection Académique	<ul style="list-style-type: none">> Définir les objectifs généraux,> Valider le plan d'actions> Valider les critères d'évaluation> Participation à l'évaluation globale	<ul style="list-style-type: none">> 1 fois par an

La durée du PEDT est fixée pour 3 ans sur les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

I) OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le travail autour de l'évaluation du PEDT 2017-2020 ainsi que la prospection pour ce nouveau PEDT ont été réalisés au travers de plusieurs temps de travail. Cette démarche collective a permis la définition des objectifs généraux (ci-dessous) qui seront déclinés en objectifs opérationnels et en actions (*cf. plan d'actions*).

Objectifs généraux	
Axe 1	Considérer l'enfant dans sa globalité, avec ses spécificités, le respect de son rythme et de son épanouissement individuel
Axe 2	Favoriser le mieux vivre-ensemble, promouvoir des valeurs citoyennes de respect et de tolérance
Axe 3	Sensibiliser les publics aux enjeux écologiques
Axe 4	Découvrir son territoire, se l'approprier et vivre au sein du territoire et au-delà
Axe 5	Sensibiliser les publics à la santé et à l'hygiène
Axe 6	Favoriser les pratiques culturelles & sportives
Axe 7	Développer une dynamique collective pour les acteurs éducatifs

II) PLANS D' ACTIONS

Pour la définition du plan d'actions, chaque structure a décidé de la déclinaison des objectifs en actions concrètes au regard de leurs projets pédagogiques, de leurs moyens (humains, financiers, matériel), et de leurs publics.

1) A destination des publics enfance-jeunesse

Ci-dessous sont présentées les déclinaisons des objectifs généraux en objectifs opérationnels. C'est à partir de ces éléments que les partenaires ont construits leurs plans d'actions pour le PEDT 2021-2024.

Pour le détail des actions et des modalités d'évaluation définies par les partenaires éducatifs du territoire, se référer au document joint « plan d'action global ».

Objectif 1 : Considérer l'enfant dans sa globalité, avec ses spécificités, le respect de son rythme et de son épanouissement individuel			
Objectifs opérationnels	Moyens et outils à utiliser	Actions à réaliser	Critères et supports d'évaluation
En favorisant une cohérence entre son parcours scolaire, périscolaire et extrascolaire	Faire un lien et/ou développer des actions communes entre l'école et le périsco/extra-scolaire		
En prenant en compte son individualité au sein du groupe	Construire des démarches et outils adaptés aux tranches d'âges, prise en compte des rythmes et des envies de chacun.e		

Objectif 2 : Favoriser le mieux vivre-ensemble, promouvoir des valeurs citoyennes, de respect et de tolérance

Objectifs opérationnels	Moyens et outils à utiliser	Actions à réaliser	Critères et supports d'évaluation
En développant les liens entre enfants – adolescents – jeunes adultes	Créer des passerelles entre les centres de loisirs et le Tempo		
	Créer des passerelles entre les conseils d'élèves et les conseils jeunes		
	Créer des interactions entre le CME et le CMJ		
En favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap	Réflexion sur les modalités d'accueil de personnes en situation de handicap		
	Création de passerelles entre l'IME et les structures enfance-jeunesse		
	Sensibilisation des publics au handicap à travers des animations spécifiques		
En facilitant la prise de paroles des enfants et des jeunes	Organiser des interventions et des débats autour d'enjeux actuels (harcèlement, réseaux sociaux, discriminations, respect des différences, etc.)		
En favorisant le lien intergénérationnel	Accompagner les jeunes dans leurs désirs de mettre en place des actions intergénérationnelles		
En favorisant les interconnexions entre les jeunes des communes	Organiser des temps spécifiques à l'échelle de l'intercommunalité		

Objectif 3 : Sensibiliser les publics aux enjeux écologiques			
Objectifs opérationnels	Moyens et outils à utiliser	Actions à réaliser	Critères et supports d'évaluation
En les accompagnant dans une prise de conscience et en leur transmettant les gestes à adopter	Mettre en place des interventions dans les structures et/ou des visites : tri des déchets, ONF, recyclerie, etc.		
En valorisant les espaces naturels du territoire	Faire découvrir la faune et la flore du Pays de Blain aux enfants et aux jeunes		

Objectif 4 : Découvrir son territoire, se l'approprier et vivre au sein du territoire et au-delà			
Objectifs opérationnels	Moyens et outils à utiliser	Actions à réaliser	Critères et supports d'évaluation
Développer les espaces libres	Mettre en place un lieu de rassemblement pour adolescents/jeunes permettant de se retrouver, d'échanger, de se sociabiliser		
Favoriser la connaissance de son environnement proche	Créer des temps d'activités spécifiques à la découverte du territoire		
En ayant une réflexion sur les transports et en développant la mobilité	Améliorer les dessertes intra Pays de Blain et les liaisons Blain/Nantes		

Objectif 5 : Favoriser les activités visant à sensibiliser les enfants à la santé et l'hygiène de vie

Objectifs opérationnels	Moyens et outils à utiliser	Actions à réaliser	Critères et supports d'évaluation
En développant des partenariats locaux	Interventions de professionnels sur différentes thématiques (nutrition, hygiène, sécurité routière, etc.)		

Objectif 6 : Favoriser les pratiques culturelles et sportives

Objectifs opérationnels	Moyens et outils à utiliser	Actions à réaliser	Critères et supports d'évaluation
En développant des partenariats locaux	Mettre en place des interventions dans les structures : activité sportive, street-art, atelier écriture, etc.		
	Organiser des sorties : musée, cinéma, rencontre sportive, etc.		
En ayant une réflexion sur les moyens transports	Permettre les déplacements sur les sites du Pays de Blain ainsi qu'à Nantes		

2) A destination des professionnel.les

Objectif 7 : Développer une dynamique collective pour les acteurs éducatifs			
Objectifs opérationnels	Moyens et outils à utiliser	Actions à réaliser	Critères et supports d'évaluation
En développant et en animant un réseau d'acteurs locaux	Mettre en place une coordination au niveau de l'EPCI		
	Créer des temps de rencontres et d'échanges de pratiques		
	Mutualiser des outils, du matériel, des lieux, des compétences		
	Faciliter la communication et la transmission d'informations entre acteurs		
	Développer la complémentarité avec le CSC Tempo, notamment sur les questions jeunesse et de parentalité		

III) ÉVALUATION

Une évaluation objective

L'évaluation des actions a été définie dès la structuration du plan d'actions. Pour cela, chaque action fait l'objet de critères et d'indicateurs préalablement fixés permettant en temps voulu de mesurer les écarts entre l'attendu et le réalisé.

Ainsi, lors des phases de bilans intermédiaires et surtout lors de l'évaluation globale en fin de PEDT, il sera possible d'évaluer la pertinence des actions choisies au regard des objectifs fixés.

Cette démarche d'évaluation s'inscrit dans une logique d'évolution collective en analysant de manière la plus objective possible les actions réalisées auprès des publics enfance et jeunesse.

Une évaluation collective

Lors des temps de bilans intermédiaires, chaque structure présentera ses évaluations d'actions. La dimension partenariale du PEDT permettra une analyse collective des résultats ainsi que la mise en place de temps d'échanges et de réflexions pour déterminer si des ajustements sont nécessaires.